

Plan social contre les collègues en CONTRATS AIDES ?

Contrats aidés retrouvons-nous mardi 12 Septembre 2017- 12 h

S'informer, être solidaires et réagir ensemble!

En plein été, la ministre du travail déjà à l'œuvre pour casser 120 ans de droits, a demandé aux préfets de diminuer le nombre de contrats aidés, dès le second semestre 2017. Pour les contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) du secteur non-marchand, voir les emplois d'avenir, c'est une réduction de 16 6000 contrats ! Pour ceux qui restent, «les priorités portent strictement sur l'outre-mer, l'Education nationale, le secteur de l'urgence sanitaire et social».

La CGT Ville de Paris condamne la violence de cette attaque sur nos collègues précaires. La CGT luttera avec détermination contre cette mesure qui peut laisser plusieurs centaines de collègues glisser dans une précarité encore plus grande dès la rentrée. La Cgt est solidaire des collègues qui expriment dès maintenant une grande angoisse sur leur devenir; Nous invitons tous les collègues en contrats aidés, à se réunir pour un premier échange le mardi 12 septembre. Avec ces mesures dramatiques, c'est près de 1400 collègues qui peuvent être touchés par des mises au chômage dès septembre. C'est aussi de nombreux équipements de la Ville qui ne pourront plus fonctionner sans leur présence!

Au lieu de créer de l'emploi public statuaire, la ville de Paris a usé de contrats précaires aidés financièrement par l'État. Depuis des années, la CGT Ville de Paris se bat pour le respect des maigres droits des contrats aidés et pour la titularisation des collègues travaillant sur des besoins permanents. La Mairie a toujours rejeté nos revendications. Elle a choisi de maintenir des collègues dans la précarité. La CGT a donc été obligée de mener de très nombreuses actions aux prudhommes, des manifestations et des pétitions. Grace à des victoires pour des centaines de collègues, la CGT a poussé la Ville de Paris à progresser dans le respect des droits. Il est urgent d'aller plus loin.

La CGT a demandé une réunion immédiate avec la Ville de Paris pour s'assurer qu'une suite positive sera donnée aux collègues concernés. Pour répondre aux besoins de services publics toujours grandissants, la CGT revendique :

- ① Aucun non renouvellement de collègues en contrats aidés sans que ne soit proposé une solution pérenne
- ② Un nouveau plan de titularisations et de déprécarisation intégrant les collègues en contrats aidés.
- ③ La mobilisation des moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement de services publics parisiens avec la création d'emplois statutaires pour bien travailler

Dans le cadre de la mobilisation nationale contre la loi travail XXL qui va précariser elle aussi la majorité des salariées du privé et contre les mesures contre les services publics (suppression d'emplois..), la CGT vous donne rendezvous le 12 septembre. Pour être respecté-es, il faut se mobiliser, être visible, y compris dans la rue avec une banderole pour exiger des emplois pérennes pour tous les collègues en contrats aidés ! SO SO Solidarité, avec nos collègues en contrats aidés !

Collègues en contrats aidés : RENDEZ-VOUS le 12 septembre

12h-13 Salle Croizat-Bourse du travail – République-3 rue du château d'eau, 75010 Paris

La CGT vous transmettra les nouvelles de la DRH et nous échangerons sur les suites à donner!

Ne restez pas seul-e! Prenez contact avec nous! non-titulaires@us-cgt-spp.org.